

Les temps

LE PRÉSENT (temps simple)

– Le présent décrit **l'action en cours d'accomplissement** et situe un **fait au moment où le narrateur parle**.

– Il peut également exprimer **l'habitude**, la **répétition**.

– Utilisé avec une précision temporelle, il indique :

1. Une action qui a commencé dans le passé et se prolonge dans le présent.

La neige tombe depuis plusieurs semaines.

2. Un fait qui va bientôt se dérouler.

Presse-toi un peu, le train part dans huit minutes.

– C'est le temps employé pour énoncer des **vérités scientifiques** ou **immuables**, des **dictons**.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras.

L'IMPARFAIT (temps simple)



– A l'instar du présent, l'imparfait présente une **action en cours d'accomplissement** dont il ne décrit ni le commencement ni la fin. Mais cette fois, le fait se déroule dans le passé. L'imparfait est donc en quelque sorte le « **présent du passé** ».

– L'imparfait peut être un **temps narratif** qui situe l'action à un **moment précis du passé** :

En 1990, Florian était au faite de sa carrière politique.

– Il exprime une **action qui dure dans le passé** :

En attendant la délivrance, le jeune père allait et venait de long en large dans le couloir.

– Il peut décrire un **fait habituel**, en principe accompagné d'une indication temporelle :

Tous les matins à huit heures pétantes, le jeune Alban nourrissait Hector, le chat qu'il avait recueilli.

– Le **futur proche du passé** est exprimé à l'imparfait.

Les enfants m'ont dit que tu arrivais la semaine prochaine.

LE PASSÉ COMPOSÉ (temps composé)

– Le passé composé désigne **une action accomplie (ou un état achevé) dans le passé.**

– **Temps de la narration** utilisé dans les **conversations courantes** et les **échanges épistolaires** informels, le passé composé est fréquemment employé pour décrire un **fait passé ayant des prolongements dans le présent.**

J'ai lu tous les livres de ma bibliothèque. Je dois en acheter d'autres.

– Dans un contexte passé, il indique aussi la **répétition** :

Louis a passé trois fois son permis.

– Une **durée limitée dans le passé** est exprimée par le passé composé :

Léa a appris son texte en quinze minutes.

– Il s'emploie pour décrire une **succession d'événements** déroulés dans le passé.

Je me suis levé à six heures ; j'ai aussitôt pris mon petit déjeuner ; mes enfants m'ont sauté au cou comme je sortais de la douche ; ma femme m'a assailli de questions sur le déroulement de ma journée et je suis arrivé en retard au bureau... bref, un début de journée sous le signe de la sérénité !

LE PASSÉ SIMPLE (temps simple)

– Comme le passé composé, le **passé simple** indique un **fait accompli à un moment donné du passé**. Il présente les **mêmes nuances et emplois que le passé composé** (enchaînement d'événements, répétition, durée limitée, fait accompli...). La différence réside dans le fait que **l'action se déroule dans un passé lointain, sans lien avec le présent.**

– C'est le **temps narratif de l'écrit**, essentiellement employé à la 3ème personne du singulier et du pluriel.

Il monta quatre à quatre l'escalier, trépigna d'impatience devant la serrure qui résistait, se précipita dans la chambre et ne put que constater qu'elle était vraiment partie !

– S'il est très employé en littérature, son utilisation à l'oral est devenue très inhabituelle.

LE PLUS-QUE-PARFAIT (temps composé)

– Le plus-que-parfait exprime **l'antériorité d'une action par rapport à une autre action passée.**

Quand Charles arriva, j'avais déjà fini de manger.

– Il indique **l'irréalité d'un fait du passé** quand il est employé avec la conjonction « si » :

Si j'étais venu en voiture, j'aurais pu te raccompagner.

LE PASSÉ ANTÉRIEUR (temps composé)

– Temps de l'écrit, le passé antérieur marque **l'antériorité (en principe immédiate) par rapport à un passé simple.**

Dès qu'elle eût fermé la porte, elle éclata en sanglots.

LE FUTUR SIMPLE (temps simple)

– Le futur simple place le fait dans **un avenir plus ou moins proche.**

Nous participerons à un tournoi d'escrime en janvier 2009.

– Il peut prendre une **valeur impérative** :

Vous me copierez le mot cent fois.

LE FUTUR ANTÉRIEUR (temps composé)

– Le futur antérieur s'utilise pour indiquer **une antériorité par rapport à un futur simple.**

Quand j'aurai fini ce livre, je te le prêterai.

– Il peut aussi exprimer **une probabilité à propos d'un fait passé.**

Paul et Virginie ne sont pas venus à ma soirée ; ils se seront encore chamaillés !

– Utilisé seul, il présente **l'action comme accomplie dans le futur.**

Dans une semaine, Nicolas aura terminé de rédiger sa thèse.

– Il sert à énoncer un **bilan définitif.**

Poulidor n'aura jamais réussi à arriver premier.

LE FUTUR PROCHE ou IMMÉDIAT (temps composé)

–**Fréquemment utilisé à l'oral**, le futur proche donne **le fait comme devant se réaliser à courte échéance.**

Les hirondelles volent bas ; il va pleuvoir.